

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

12 avril 2018

IMMIGRATION ET DROIT D'ASILE - (N° 857)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**AMENDEMENT**

N ° 489

présenté par  
Mme Lorho et Mme Ménard

-----

**ARTICLE PREMIER**

Supprimer l'alinéa 23.

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

En décembre 2017, l'IFOP constatait que 57 % des Français aspiraient à la suppression du regroupement familial. L'étendre de cette manière constitue une violation de la volonté de nos concitoyens.